

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COURTENAY

Numéro SIRET : **21450115700066**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COURTENAY

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE COURTENAY

ANNEE 2018

Code INSEE 45115	COURTENAY COMMUNE DE COURTENAY	BP 2018
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,32%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	127,05%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	138,30%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP 2018
--	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 356 497,00	4 388 291,59
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 968 205,41
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		5 356 497,00	5 356 497,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	5 949 742,67	6 155 061,21
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	847 612,30	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 642 293,76
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		6 797 354,97	6 797 354,97
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		12 153 851,97	12 153 851,97

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 672 532,46	0,00	1 648 428,06	1 648 428,06	1 648 428,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 299 800,00	0,00	2 484 930,50	2 484 930,50	2 484 930,50
014	Atténuations de produits	110 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	441 313,20	0,00	399 837,00	399 837,00	399 837,00
Total des dépenses de gestion courante		4 523 645,66	0,00	4 583 195,56	4 583 195,56	4 583 195,56
66	Charges financières	99 860,30	0,00	135 985,97	135 985,97	135 985,97
67	Charges exceptionnelles	23 101,96	0,00	20 378,00	20 378,00	20 378,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	11 813,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 658 420,92	0,00	4 749 559,53	4 749 559,53	4 749 559,53
023	Virement à la section d'investissement (5)	109 473,92		441 900,00	441 900,00	441 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	183 661,50		165 037,47	165 037,47	165 037,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		293 135,42		606 937,47	606 937,47	606 937,47
TOTAL		4 951 556,34	0,00	5 356 497,00	5 356 497,00	5 356 497,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 356 497,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	274 420,00	0,00	266 710,00	266 710,00	266 710,00
73	Impôts et taxes	2 634 586,50	0,00	3 363 481,00	3 363 481,00	3 363 481,00
74	Dotations, subventions et participations	795 000,79	0,00	618 827,00	618 827,00	618 827,00
75	Autres produits de gestion courante	39 800,00	0,00	48 949,01	48 949,01	48 949,01
Total des recettes de gestion courante		3 749 807,29	0,00	4 304 467,01	4 304 467,01	4 304 467,01
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 763 367,29	0,00	4 304 467,01	4 304 467,01	4 304 467,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	22 168,80		83 824,58	83 824,58	83 824,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		22 168,80		83 824,58	83 824,58	83 824,58
TOTAL		3 785 536,09	0,00	4 388 291,59	4 388 291,59	4 388 291,59

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 968 205,41

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 356 497,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

523 112,89

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	82 769,08	2 021,76	35 929,86	35 929,86	37 951,62
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	243 965,31	70 049,90	300 781,28	300 781,28	370 831,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	825 478,16	453 379,79	429 900,00	429 900,00	883 279,79
	Total des opérations d'équipement	2 418 008,60	322 160,85	4 338 985,00	4 338 985,00	4 661 145,85
	Total des dépenses d'équipement	3 570 221,15	847 612,30	5 105 596,14	5 105 596,14	5 953 208,44
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	130 000,00	0,00	719 321,95	719 321,95	719 321,95
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 101,25		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	142 101,25	0,00	760 321,95	760 321,95	760 321,95
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 712 322,40	847 612,30	5 865 918,09	5 865 918,09	6 713 530,39
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	22 168,80		83 824,58	83 824,58	83 824,58
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	22 168,80		83 824,58	83 824,58	83 824,58
	TOTAL	3 734 491,20	847 612,30	5 949 742,67	5 949 742,67	6 797 354,97
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						6 797 354,97

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	793 845,00	0,00	658 670,20	658 670,20	658 670,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 756 404,83	0,00	4 296 035,00	4 296 035,00	4 296 035,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 550 249,83	0,00	4 954 705,20	4 954 705,20	4 954 705,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	140 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	540 795,48	0,00	205 318,54	205 318,54	205 318,54
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	19 600,00		8 100,00	8 100,00	8 100,00
	Total des recettes financières	700 395,48	0,00	593 418,54	593 418,54	593 418,54
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 250 645,31	0,00	5 548 123,74	5 548 123,74	5 548 123,74
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	109 473,92		441 900,00	441 900,00	441 900,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	183 661,50		165 037,47	165 037,47	165 037,47
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	293 135,42		606 937,47	606 937,47	606 937,47
	TOTAL	4 543 780,73	0,00	6 155 061,21	6 155 061,21	6 155 061,21
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						642 293,76
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						6 797 354,97

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

523 112,89

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 648 428,06		1 648 428,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 484 930,50		2 484 930,50
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	399 837,00		399 837,00
66	Charges financières	135 985,97	0,00	135 985,97
67	Charges exceptionnelles	20 378,00	0,00	20 378,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	165 037,47	165 037,47
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		441 900,00	441 900,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 749 559,53	606 937,47	5 356 497,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 356 497,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	83 824,58	83 824,58
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	719 321,95	0,00	719 321,95
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 661 145,85		4 661 145,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	37 951,62	0,00	37 951,62
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	370 831,18	0,00	370 831,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	883 279,79	0,00	883 279,79
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	11 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	30 000,00		30 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	6 713 530,39	83 824,58	6 797 354,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 797 354,97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 500,00		6 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	266 710,00		266 710,00
73	Impôts et taxes	3 363 481,00		3 363 481,00
74	Dotations, subventions et participations	618 827,00		618 827,00
75	Autres produits de gestion courante	48 949,01	0,00	48 949,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	83 824,58	83 824,58
	Recettes de fonctionnement - Total	4 304 467,01	83 824,58	4 388 291,59

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 968 205,41

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 356 497,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	380 000,00	0,00	380 000,00
13	Subventions d'investissement	658 670,20	0,00	658 670,20
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	4 296 035,00	0,00	4 296 035,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		165 037,47	165 037,47
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		441 900,00	441 900,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 100,00		8 100,00
	Recettes d'investissement - Total	5 342 805,20	606 937,47	5 949 742,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 642 293,76

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 205 318,54

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 797 354,97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 672 532,46	1 648 428,06	1 648 428,06
6021	Matières consommables		589,44	589,44
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	10 000,00	9 200,00	9 200,00
60611	Eau et assainissement	57 800,00	67 000,00	67 000,00
60612	Énergie - Électricité	238 800,00	244 405,00	244 405,00
60621	Combustibles	45 000,00	40 000,00	40 000,00
60622	Carburants	18 750,00	19 100,00	19 100,00
60623	Alimentation	141 650,00	141 350,00	141 350,00
60624	Produits de traitement	1 070,00	730,00	730,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	16 785,00	18 225,00	18 225,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 800,00	51 303,78	51 303,78
60633	Fournitures de voirie	15 150,00	10 100,00	10 100,00
60636	Vêtements de travail	8 200,00	7 670,85	7 670,85
6064	Fournitures administratives	12 540,00	10 130,00	10 130,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6067	Fournitures scolaires	18 400,00	16 150,00	16 150,00
6068	Autres matières et fournitures	13 300,00	12 203,00	12 203,00
611	Contrats de prestations de services	58 492,00	59 536,02	59 536,02
6132	Locations immobilières	600,00	600,00	600,00
6135	Locations mobilières	75 100,00	93 040,00	93 040,00
61521	Terrains	46 809,20	45 000,00	45 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	42 505,60	32 350,00	32 350,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	2 000,00	29 378,10	29 378,10
615231	Entretien et réparations voiries	217 000,00	179 303,44	179 303,44
615232	Entretien et réparations réseaux	15 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Matériel roulant	23 200,00	18 200,00	18 200,00
61558	Autres biens mobiliers	23 000,00	16 270,00	16 270,00
6156	Maintenance	121 955,60	122 924,78	122 924,78
6161	Assurance multirisques	7 200,00	4 658,06	4 658,06
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	109 509,06	46 471,13	46 471,13
617	Etudes et recherches	5 770,00	2 016,00	2 016,00
6182	Documentation générale et technique	9 450,00	12 870,00	12 870,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 720,00	23 720,00	23 720,00
6188	Autres frais divers	10 300,00	15 460,00	15 460,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 240,00	2 240,00	2 240,00
6226	Honoraires	36 400,00	5 700,00	5 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	690,00	620,00	620,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	8 394,00	8 394,00
6232	Fêtes et cérémonies	39 770,00	46 970,00	46 970,00
6233	Foires et expositions	34 100,00	35 100,00	35 100,00
6236	Catalogues et imprimés	8 720,00	9 948,00	9 948,00
6237	Publications		700,00	700,00
6238	Divers	1 131,00	2 571,00	2 571,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	4 100,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	13 160,00	12 660,00	12 660,00
6262	Frais de télécommunications	28 230,00	33 570,00	33 570,00
627	Services bancaires et assimilés	2 390,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	20 740,00	22 621,23	22 621,23
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 455,00	11 005,00	11 005,00
62878	A d'autres organismes	150,00	150,00	150,00
6288	Autres services extérieurs	400,00	400,00	400,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	9 600,00	9 600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		100,00	100,00
6358	Autres droits		51 824,23	51 824,23

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 299 800,00	2 484 930,50	2 484 930,50
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6218	Autre personnel extérieur	21 200,00	32 500,00	32 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 500,00	8 640,00	8 640,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	22 000,00	25 950,00	25 950,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	4 770,00	5 340,00	5 340,00
64111	Rémunération principale	801 500,00	890 500,00	890 500,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	25 200,00	20 700,00	20 700,00
64118	Autres indemnités	165 000,00	178 450,50	178 450,50
64131	Rémunérations	354 000,00	443 000,00	443 000,00
64138	Autres indemnités	82 400,00	97 700,00	97 700,00
64168	Autres emplois d'insertion	129 000,00	40 000,00	40 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 400,00	277 500,00	277 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	276 000,00	299 600,00	299 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	35 700,00	39 700,00	39 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	86 000,00	96 100,00	96 100,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 200,00	6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 930,00	2 250,00	2 250,00
014	Atténuations de produits	110 000,00	50 000,00	50 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	110 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	441 313,20	399 837,00	399 837,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	700,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6532	Frais de mission	750,00	400,00	400,00
6533	Cotisations de retraite	4 300,00	4 200,00	4 200,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6535	Formation	2 555,00	2 555,00	2 555,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	130 208,00	123 767,00	123 767,00
65548	Autres contributions	18 374,40	15 500,00	15 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	22 000,00	14 000,00	14 000,00
657362	CCAS	90 000,00	82 360,00	82 360,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	38 925,80	35 555,00	35 555,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	4 523 645,66	4 583 195,56	4 583 195,56
66	Charges financières (b)	99 860,30	135 985,97	135 985,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	89 000,00	120 800,00	120 800,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	10 860,30	12 885,97	12 885,97
6688	Autres		2 300,00	2 300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	23 101,96	20 378,00	20 378,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00	500,00	500,00
6714	Bourses et prix	2 171,96	2 628,00	2 628,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500,00	2 250,00	2 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	5 500,00	5 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	9 930,00	9 500,00	9 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	11 813,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	4 658 420,92	4 749 559,53	4 749 559,53
023	Virement à la section d'investissement	109 473,92	441 900,00	441 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	183 661,50	165 037,47	165 037,47
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	183 661,50	165 037,47	165 037,47
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	293 135,42	606 937,47	606 937,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP 2018
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	293 135,42	606 937,47	606 937,47
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 951 556,34	5 356 497,00	5 356 497,00

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 356 497,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	12 885,97
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	12 885,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	6 000,00	6 500,00	6 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	274 420,00	266 710,00	266 710,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70312	Redevances funéraires	4 500,00	4 000,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	21 700,00	25 000,00	25 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	178 000,00	180 000,00	180 000,00
70688	Autres prestations de services	7 000,00	6 000,00	6 000,00
70873	par les C.C.A.S	1 800,00	0,00	0,00
70876	Par le GFP de rattachement	50 000,00	40 000,00	40 000,00
70878	par d'autres redevables	3 320,00	3 610,00	3 610,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	100,00	100,00	100,00
73	Impôts et taxes	2 634 586,50	3 363 481,00	3 363 481,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 791 770,00	2 187 869,00	2 187 869,00
73211	Attribution de compensation	793 116,50	802 089,00	802 089,00
73221	FNGIR		320 523,00	320 523,00
7336	Droits de place	9 700,00	8 000,00	8 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	40 000,00	45 000,00	45 000,00
74	Dotations, subventions et participations	795 000,79	618 827,00	618 827,00
7411	Dotation forfaitaire	304 000,00	225 851,00	225 851,00
74121	Dotation de solidarité rurale	198 509,00	195 000,00	195 000,00
744	FCTVA		30 000,00	30 000,00
74718	Autres	800,00	400,00	400,00
7473	Départements	4 000,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	1 112,79	0,00	0,00
7478	Autres organismes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	168 715,00	149 076,00	149 076,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	641,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	16 410,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	86 813,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	4 000,00	8 500,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	39 800,00	48 949,01	48 949,01
752	Revenus des immeubles	29 800,00	35 100,00	35 100,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	10 000,00	11 000,00	11 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		2 849,01	2 849,01
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 749 807,29	4 304 467,01	4 304 467,01
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 560,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	13 560,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 763 367,29	4 304 467,01	4 304 467,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	22 168,80	83 824,58	83 824,58
722	Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	10 168,80	83 824,58	83 824,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 168,80	83 824,58	83 824,58
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 785 536,09	4 388 291,59	4 388 291,59

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
---------------------------------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

RESTES A REALISER 2017 (10)	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	968 205,41
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	5 356 497,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	82 769,08	35 929,86	35 929,86
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	700,00	700,00	700,00
2031	Frais d'études	61 360,80	4 949,86	4 949,86
2051	Concessions et droits similaires	20 708,28	30 280,00	30 280,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	243 965,31	300 781,28	300 781,28
2111	Terrains nus	6 049,80	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	2 000,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	10 000,00	27 400,00	27 400,00
21316	Équipements du cimetière	37 750,00	66 170,00	66 170,00
21318	Autres bâtiments publics	800,00	12 548,00	12 548,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	15 841,00	48 140,09	48 140,09
2138	Autres constructions	4 390,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 814,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	10 000,00	13 400,00	13 400,00
21534	Réseaux d'électrification	48 850,00	12 708,29	12 708,29
21538	Autres réseaux	30 708,29	38 800,00	38 800,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00	900,00	900,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	20 910,00	35 080,00	35 080,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 990,00	19 314,90	19 314,90
2184	Mobilier	2 466,52	250,00	250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 395,70	24 070,00	24 070,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	825 478,16	429 900,00	429 900,00
2313	Constructions	283 240,16	250 900,00	250 900,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	542 238,00	179 000,00	179 000,00
	Opération d'équipement n° 111 (5)	1 539 308,60	96 035,00	96 035,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	878 700,00	4 242 950,00	4 242 950,00
	Total des dépenses d'équipement	3 570 221,15	5 105 596,14	5 105 596,14
16	Emprunts et dettes assimilées	130 000,00	719 321,95	719 321,95
1641	Emprunts en euros	130 000,00	718 321,95	718 321,95
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	11 000,00	11 000,00
27638	Autres établissements publics	10 000,00	11 000,00	11 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 101,25	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 101,25	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	142 101,25	760 321,95	760 321,95
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	3 712 322,40	5 865 918,09	5 865 918,09
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	22 168,80	83 824,58	83 824,58
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	10 168,80	83 824,58	83 824,58
13911	Etat et établissements nationaux	3 210,00	34 975,20	34 975,20
13912	Régions	3 496,80	47 583,38	47 583,38
13913	Départements	180,00	180,00	180,00
13932	Amendes de police	3 282,00	1 086,00	1 086,00
	Charges transférées (9)	12 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	22 168,80	83 824,58	83 824,58

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY			BP	2018
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 734 491,20	5 949 742,67	5 949 742,67	
			+	
RESTES A REALISER 2017 (11)			847 612,30	
			+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00	
			=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			6 797 354,97	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	793 845,00	658 670,20	658 670,20
1311	Etat et établissements nationaux	501 500,00	655 870,20	655 870,20
1312	Régions	185 700,00	2 800,00	2 800,00
1321	Etat et établissements nationaux	101 045,00	0,00	0,00
1322	Régions	5 600,00	0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 756 404,83	4 296 035,00	4 296 035,00
1641	Emprunts en euros	2 756 404,83	4 296 035,00	4 296 035,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 550 249,83	4 954 705,20	4 954 705,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	680 795,48	585 318,54	585 318,54
10222	F.C.T.V.A.		350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	30 000,00	30 000,00
103	Plan de relance FCTVA	100 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	540 795,48	205 318,54	205 318,54
024	Produits de cessions	19 600,00	8 100,00	8 100,00
Total des recettes financières		700 395,48	593 418,54	593 418,54
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 250 645,31	5 548 123,74	5 548 123,74
021	Virement de la section de fonctionnement	109 473,92	441 900,00	441 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	183 661,50	165 037,47	165 037,47
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	14 967,67	1 084,58	1 084,58
28031	Amortissements des frais d'études	13 994,30	19 383,11	19 383,11
28033	Amortissement de frais d'insertion	619,13	619,13	619,13
28051	Concessions et droits similaires	22 736,53	24 115,71	24 115,71
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	959,89	959,93	959,93
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	4 449,08	4 449,11	4 449,11
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	18 741,13	19 763,46	19 763,46
28152	Installations de voirie	14 207,68	12 163,43	12 163,43
281561	Matériel roulant	240,66	240,66	240,66
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 211,97	5 211,97	5 211,97
281571	Matériel roulant	14 060,29	10 190,29	10 190,29
281578	Autre matériel et outillage de voirie	11 233,47	7 067,90	7 067,90
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	9 609,27	9 124,82	9 124,82
28182	Matériel de transport	370,00	370,00	370,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 356,74	12 560,94	12 560,94
28184	Mobilier	6 148,87	5 429,36	5 429,36
28188	Autres immobilisations corporelles	33 754,82	32 303,07	32 303,07
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		293 135,42	606 937,47	606 937,47
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		293 135,42	606 937,47	606 937,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		4 543 780,73	6 155 061,21	6 155 061,21

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP 2018
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	642 293,76
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 797 354,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111
LIBELLE : AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 768 811,25	^a 37 324,48	96 035,00	^b 96 035,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 768 811,25	37 324,48	96 035,00	96 035,00	
2313	Constructions	1 768 811,25	37 324,48	96 035,00	96 035,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 136 035,00
13 Subventions d'investissement	0,00	40 000,00
1311 Etat et établissements nationaux	0,00	40 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	96 035,00
1641 Emprunts en euros	0,00	96 035,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	2 675,52
---	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123
LIBELLE : AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		372 418,92	^a 284 836,37	4 242 950,00	^b 4 242 950,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 049,80	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	1 049,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	371 369,12	284 836,37	4 242 950,00	4 242 950,00	
2313	Constructions	358 409,12	284 836,37	4 233 000,00	4 233 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	9 950,00	9 950,00	
237	Avances et acomptes versés sur commandes d	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	12 960,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 4 200 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		4 200 000,00
1641	Emprunts en euros		4 200 000,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-327 786,37
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	180 000,00	5 263 116,90	4 680,00	173 219,60	20 561,70	251,60	5 300,00	0,00	0,00	218 788,29	0,00	5 865 918,09
Equipements municipaux (2)		4 682 794,95	4 680,00	173 219,60	20 561,70	251,60	5 300,00	0,00	0,00	218 788,29	0,00	5 105 596,14
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	180 000,00											180 000,00
Dépenses d'ordre	83 824,58											83 824,58
Total dépenses de l'exercice	263 824,58	5 263 116,90	4 680,00	173 219,60	20 561,70	251,60	5 300,00	0,00	0,00	218 788,29	0,00	5 949 742,67
RAR N-1 et reports	0,00	345 560,85	965,54	360,00	52,25	0,00	3 416,21	0,00	0,00	497 257,45	0,00	847 612,30
Total cumulé dépenses d'investissement	263 824,58	5 608 677,75	5 645,54	173 579,60	20 613,95	251,60	8 716,21	0,00	0,00	716 045,74	0,00	6 797 354,97
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	165 037,47	5 973 400,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 623,00	0,00	6 155 061,21
RAR N-1 et reports	0,00	642 293,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	642 293,76
Total cumulé recettes d'investissement	165 037,47	6 615 694,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 623,00	0,00	6 797 354,97

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	295 837,47	2 295 234,59	125 225,88	732 499,50	353 637,67	160 451,68	101 978,61	0,00	0,00	1 291 631,60	0,00	5 356 497,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	295 837,47	2 295 234,59	125 225,88	732 499,50	353 637,67	160 451,68	101 978,61	0,00	0,00	1 291 631,60	0,00	5 356 497,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	83 824,58	4 063 357,01	4 110,00	150 400,00	50 100,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 388 291,59
RAR N-1 et reports	968 205,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	968 205,41
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 052 029,99	4 063 357,01	4 110,00	150 400,00	50 100,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 356 497,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		263 824,58	5 608 677,75	5 645,54	173 579,60	20 613,95	251,60	8 716,21	0,00	0,00	716 045,74	0,00	6 797 354,97
Dépenses réelles		180 000,00	5 608 677,75	5 645,54	173 579,60	20 613,95	251,60	8 716,21	0,00	0,00	716 045,74	0,00	6 713 530,39
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	539 321,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 321,95
1641	Emprunts en euros	180 000,00	538 321,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	718 321,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	25 419,86	4 400,00	0,00	6 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 021,76	0,00	37 951,62
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
2031	Frais d'études	0,00	4 949,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 021,76	0,00	6 971,62
2051	Concessions et droits similaires	0,00	19 770,00	4 400,00	0,00	6 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 280,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	123 090,09	1 245,54	53 219,60	14 503,95	251,60	8 716,21	0,00	0,00	169 804,19	0,00	370 831,18
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,57	0,00	5 600,57
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	27 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 400,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	66 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 170,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	5 630,00	0,00	6 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 548,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	17 240,09	0,00	25 900,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 140,09
2138	Autres constructions	0,00	0,00	965,54	0,00	0,00	0,00	3 416,21	0,00	0,00	0,00	0,00	4 381,75
2152	Installations de voirie	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00	0,00	13 400,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 850,00	0,00	60 850,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 583,80	0,00	52 583,80
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	900,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 169,82	0,00	35 169,82
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	3 880,00	280,00	401,60	14 451,70	251,60	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 314,90
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	170,00	0,00	20 000,00	52,25	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	24 122,25
23	Immobilisations en cours	0,00	218 700,00	0,00	120 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 219,79	0,00	883 279,79
2313	Constructions	0,00	151 700,00	0,00	120 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	274 660,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 619,79	0,00	608 619,79

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
27	Autres immobilisations financières	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
27638	Autres établissements publics	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	4 661 145,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 661 145,85
	111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	0,00	133 359,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 359,48
	123 AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL	0,00	4 527 786,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 527 786,37
	Dépenses d'ordre	83 824,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 824,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 824,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 824,58
13911	Etat et établissements nationaux	34 975,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 975,20
13912	Régions	47 583,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 583,38
13913	Départements	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
13932	Amendes de police	1 086,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 086,00

RECETTES

	Total recettes d'investissement	165 037,47	6 615 694,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 623,00	0,00	6 797 354,97
	Recettes réelles	0,00	6 173 794,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 623,00	0,00	6 190 417,50
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	642 293,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	642 293,76
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	642 293,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	642 293,76
024	Produits de cessions	0,00	8 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00
024	Produits de cessions	0,00	8 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	585 318,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	585 318,54
10222	F.C.T.V.A.	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	205 318,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 318,54
13	Subventions d'investissement	0,00	602 047,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 623,00	0,00	618 670,20
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	602 047,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 823,00	0,00	615 870,20
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	2 800,00
	Opérations d'équipement	0,00	4 336 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 336 035,00
	111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	0,00	136 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 035,00
	123 AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL	0,00	4 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200 000,00
	Recettes d'ordre	165 037,47	441 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	606 937,47
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	441 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	441 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 037,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 037,47

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	1 084,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084,58
28031	Amortissements des frais d'études	19 383,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 383,11
28033	Amortissement de frais d'insertion	619,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619,13
28051	Concessions et droits similaires	24 115,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 115,71
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	959,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	959,93
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	4 449,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 449,11
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	19 763,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 763,46
28152	Installations de voirie	12 163,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 163,43
281561	Matériel roulant	240,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,66
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 211,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 211,97
281571	Matériel roulant	10 190,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 190,29
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 067,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 067,90
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	9 124,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 124,82
28182	Matériel de transport	370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 560,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 560,94
28184	Mobilier	5 429,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 429,36
28188	Autres immobilisations corporelles	32 303,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 303,07

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		295 837,47	2 295 234,59	125 225,88	732 499,50	353 637,67	160 451,68	101 978,61	0,00	0,00	1 291 631,60	0,00	5 356 497,00
Dépenses réelles		130 800,00	1 853 334,59	125 225,88	732 499,50	353 637,67	160 451,68	101 978,61	0,00	0,00	1 291 631,60	0,00	4 749 559,53
011	Charges à caractère général	0,00	663 691,62	34 875,88	292 031,00	54 347,67	65 521,68	17 048,61	0,00	0,00	520 911,60	0,00	1 648 428,06
6021	Matières consommables	0,00	589,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	589,44
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménage)	0,00	0,00	0,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
60611	Eau et assainissement	0,00	23 400,00	200,00	14 400,00	1 200,00	6 800,00	6 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	67 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	93 850,00	2 900,00	29 000,00	10 700,00	16 955,00	3 000,00	0,00	0,00	88 000,00	0,00	244 405,00
60621	Combustibles	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
60622	Carburants	0,00	1 000,00	800,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	19 100,00
60623	Alimentation	0,00	25 950,00	0,00	110 000,00	1 050,00	4 000,00	150,00	0,00	0,00	200,00	0,00	141 350,00
60624	Produits de traitement	0,00	100,00	150,00	270,00	0,00	50,00	60,00	0,00	0,00	100,00	0,00	730,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	3 055,00	450,00	9 900,00	800,00	1 000,00	420,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	18 225,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	25 253,78	350,00	3 500,00	1 550,00	1 000,00	450,00	0,00	0,00	19 200,00	0,00	51 303,78
60633	Fournitures de voirie	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 100,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60636	Vêtements de travail	0,00	270,85	2 000,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	7 670,85
6064	Fournitures administratives	0,00	6 130,00	650,00	750,00	800,00	200,00	700,00	0,00	0,00	900,00	0,00	10 130,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	15 700,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 150,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	5 220,00	183,00	4 100,00	1 500,00	1 000,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 203,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	23 720,00	3 214,00	10 814,02	4 144,00	1 914,00	240,00	0,00	0,00	15 490,00	0,00	59 536,02
6132	Locations immobilières	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6135	Locations mobilières	0,00	21 410,00	4 200,00	17 600,00	2 500,00	10 900,00	750,00	0,00	0,00	35 680,00	0,00	93 040,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00	45 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	9 450,00	1 700,00	12 100,00	5 800,00	1 200,00	1 100,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	32 350,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	21 378,10	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 378,10
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 303,44	0,00	179 303,44
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	1 200,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	18 200,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	2 120,00	0,00	5 350,00	2 800,00	500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	16 270,00
6156	Maintenance	0,00	74 250,14	7 308,00	21 720,00	4 120,96	3 060,96	2 014,72	0,00	0,00	10 450,00	0,00	122 924,78
6161	Assurance multirisques	0,00	4 658,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 658,06
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	32 685,79	442,88	2 764,98	1 030,71	664,72	253,89	0,00	0,00	8 628,16	0,00	46 471,13
617	Etudes et recherches	0,00	2 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 016,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	10 970,00	250,00	1 100,00	500,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 870,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	9 000,00	1 500,00	2 106,00	2 382,00	1 632,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00	0,00	23 720,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	9 160,00	0,00	15 460,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 910,00	110,00	0,00	220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 240,00
6226	Honoraires	0,00	4 950,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620,00
6231	Annonces et insertions	0,00	7 578,00	0,00	816,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 394,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	37 150,00	0,00	50,00	7 800,00	1 120,00	50,00	0,00	0,00	800,00	0,00	46 970,00
6233	Foires et expositions	0,00	35 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 100,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	9 500,00	248,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 948,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6238	Divers	0,00	1 131,00	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 571,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	0,00	3 050,00	250,00	400,00	350,00	300,00	250,00	0,00	0,00	400,00	0,00	5 000,00
6257	Réceptions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	12 500,00	0,00	160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 660,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6262	Frais de télécommunications	0,00	17 250,00	3 000,00	4 250,00	1 780,00	1 190,00	1 100,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	33 570,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	18 931,23	2 700,00	590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	22 621,23
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 540,00	120,00	5 980,00	1 020,00	35,00	310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 005,00
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
63512	Taxes foncières	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6358	Autres droits	0,00	51 824,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 824,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	712 370,00	90 350,00	434 340,50	299 290,00	92 930,00	84 930,00	0,00	0,00	770 720,00	0,00	2 484 930,50
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	12 000,00	0,00	15 500,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	32 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 980,00	350,00	1 430,00	950,00	300,00	280,00	0,00	0,00	2 350,00	0,00	8 640,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	8 150,00	900,00	4 250,00	3 200,00	950,00	850,00	0,00	0,00	7 650,00	0,00	25 950,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	1 660,00	200,00	970,00	700,00	180,00	180,00	0,00	0,00	1 450,00	0,00	5 340,00
64111	Rémunération principale	0,00	241 500,00	43 000,00	133 000,00	36 000,00	8 000,00	42 000,00	0,00	0,00	387 000,00	0,00	890 500,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	2 900,00	800,00	4 100,00	1 600,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	9 800,00	0,00	20 700,00
64118	Autres indemnités	0,00	65 000,00	17 000,00	9 450,50	10 000,00	2 000,00	12 000,00	0,00	0,00	63 000,00	0,00	178 450,50
64131	Rémunérations	0,00	131 500,00	0,00	111 000,00	120 000,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	48 500,00	0,00	443 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	30 700,00	0,00	16 200,00	43 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	97 700,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	20 000,00	0,00	3 500,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	40 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	74 500,00	8 500,00	53 500,00	48 000,00	11 000,00	8 000,00	0,00	0,00	74 000,00	0,00	277 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	77 800,00	15 000,00	52 800,00	12 000,00	8 000,00	15 000,00	0,00	0,00	119 000,00	0,00	299 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	11 100,00	0,00	8 500,00	11 000,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	39 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	25 800,00	4 600,00	19 900,00	1 600,00	1 000,00	5 000,00	0,00	0,00	38 200,00	0,00	96 100,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	780,00	0,00	240,00	240,00	0,00	120,00	0,00	0,00	870,00	0,00	2 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	399 837,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399 837,00
6531	Indemnités	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
6532	Frais de mission	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6535	Formation	0,00	2 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 555,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	123 767,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 767,00
65548	Autres contributions	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
657362	CCAS	0,00	82 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 360,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	35 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 555,00
66	Charges financières	120 800,00	15 185,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 985,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	120 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 800,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	12 885,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 885,97
6688	Autres	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	12 250,00	0,00	6 128,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 378,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	2 628,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 628,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
	Dépenses d'ordre	165 037,47	441 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	606 937,47
023	Virement à la section d'investissement	0,00	441 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 900,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	441 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 037,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 037,47
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	165 037,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 037,47

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		1 052 029,99	4 063 357,01	4 110,00	150 400,00	50 100,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 356 497,00
Recettes réelles		968 205,41	4 063 357,01	4 110,00	150 400,00	50 100,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 272 672,42
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	968 205,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	968 205,41
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	968 205,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	968 205,41
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	42 500,00	4 110,00	150 000,00	50 100,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 710,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignem	0,00	0,00	0,00	110 000,00	50 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70876	Par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	3 500,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 610,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 363 481,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 363 481,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	2 187 869,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 187 869,00
73211	Attribution de compensation	0,00	802 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	802 089,00
73221	FNGIR	0,00	320 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 523,00
7336	Droits de place	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	608 427,00	0,00	400,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618 827,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	225 851,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 851,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00
744	FCTVA	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	0,00	149 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 076,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	48 949,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 949,01
752	Revenus des immeubles	0,00	35 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 100,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	2 849,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 849,01
	Recettes d'ordre	83 824,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 824,58
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 824,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 824,58
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	83 824,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 824,58

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	295 837,47	2 295 234,59	2 591 072,06
Dépenses de l'exercice	295 837,47	2 295 234,59	2 591 072,06
011 Charges à caractère général	0,00	663 691,62	663 691,62
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	712 370,00	712 370,00
014 Atténuations de produits	0,00	50 000,00	50 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	10 000,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	441 900,00	441 900,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 037,47	0,00	165 037,47
65 Autres charges de gestion courante	0,00	399 837,00	399 837,00
66 Charges financières	120 800,00	15 185,97	135 985,97
67 Charges exceptionnelles	0,00	12 250,00	12 250,00
RECETTES TOTALES (2)	1 052 029,99	4 063 357,01	5 115 387,00
Recettes de l'exercice	83 824,58	4 063 357,01	4 147 181,59
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 824,58	0,00	83 824,58
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	42 500,00	42 500,00
73 Impôts et taxes	0,00	3 363 481,00	3 363 481,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	608 427,00	608 427,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	48 949,01	48 949,01
Restes à réaliser - reports	968 205,41	0,00	968 205,41
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	968 205,41	0,00	968 205,41

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la collectivité	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	2 177 484,59	116 350,00	1 400,00
Dépenses de l'exercice	2 177 484,59	116 350,00	1 400,00
011 Charges à caractère général	545 941,62	116 350,00	1 400,00
012 Charges de personnel et frais assimil	712 370,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	50 000,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	441 900,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	399 837,00	0,00	0,00
66 Charges financières	15 185,97	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	12 250,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	4 041 357,01	14 000,00	8 000,00
Recettes de l'exercice	4 041 357,01	14 000,00	8 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	28 500,00	6 000,00	8 000,00
73 Impôts et taxes	3 355 481,00	8 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	608 427,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	48 949,01	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	125 225,88	125 225,88
Dépenses de l'exercice	125 225,88	125 225,88
011 Charges à caractère général	34 875,88	34 875,88
012 Charges de personnel et frais assimilés	90 350,00	90 350,00
RECETTES TOTALES (2)	4 110,00	4 110,00
Recettes de l'exercice	4 110,00	4 110,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 110,00	4 110,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	125 225,88
Dépenses de l'exercice	125 225,88
011 Charges à caractère général	34 875,88
012 Charges de personnel et frais assimilés	90 350,00
RECETTES TOTALES (2)	4 110,00
Recettes de l'exercice	4 110,00
70 Produits des services, du domaine et v	4 110,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	357 938,09	374 561,41	732 499,50
Dépenses de l'exercice	357 938,09	374 561,41	732 499,50
011 Charges à caractère général	122 160,09	169 870,91	292 031,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	233 150,00	201 190,50	434 340,50
67 Charges exceptionnelles	2 628,00	3 500,00	6 128,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	150 400,00	150 400,00
Recettes de l'exercice	0,00	150 400,00	150 400,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	150 000,00	150 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	400,00	400,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	246 643,91	110 444,18	850,00	374 561,41
Dépenses de l'exercice	246 643,91	110 444,18	850,00	374 561,41
011 Charges à caractère général	63 015,91	58 294,18	850,00	169 870,91
012 Charges de personnel et frais assimilés	182 570,00	50 580,00	0,00	201 190,50
67 Charges exceptionnelles	1 058,00	1 570,00	0,00	3 500,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	150 400,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	150 400,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	150 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	299 971,96	53 665,71	353 637,67
Dépenses de l'exercice	299 971,96	53 665,71	353 637,67
011 Charges à caractère général	31 701,96	22 645,71	54 347,67
012 Charges de personnel et frais assimilés	268 270,00	31 020,00	299 290,00
RECETTES TOTALES (2)	50 000,00	100,00	50 100,00
Recettes de l'exercice	50 000,00	100,00	50 100,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	50 000,00	100,00	50 100,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32	
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	299 971,96	40 560,00	13 105,71
Dépenses de l'exercice	299 971,96	40 560,00	13 105,71
011 Charges à caractère général	31 701,96	9 540,00	13 105,71
012 Charges de personnel et frais assimilés	268 270,00	31 020,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	50 000,00	100,00	0,00
Recettes de l'exercice	50 000,00	100,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	50 000,00	100,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	51 284,72	109 166,96	160 451,68
Dépenses de l'exercice	51 284,72	109 166,96	160 451,68
011 Charges à caractère général	51 284,72	14 236,96	65 521,68
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	92 930,00	92 930,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	2 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	36 500,00	36 500,00
Recettes de l'exercice	0,00	36 500,00	36 500,00
013 Atténuations de charges	0,00	6 500,00	6 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	20 000,00	20 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	10 000,00	10 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	15 812,83	35 471,89	109 166,96
Dépenses de l'exercice	15 812,83	35 471,89	109 166,96
011 Charges à caractère général	15 812,83	35 471,89	14 236,96
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	92 930,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	36 500,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	36 500,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	6 500,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	20 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	101 978,61	101 978,61
Dépenses de l'exercice	101 978,61	101 978,61
011 Charges à caractère général	17 048,61	17 048,61
012 Charges de personnel et frais assimilés	84 930,00	84 930,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	101 978,61
Dépenses de l'exercice	101 978,61
011 Charges à caractère général	17 048,61
012 Charges de personnel et frais assimilés	84 930,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	704 195,11	587 436,49	1 291 631,60
Dépenses de l'exercice	704 195,11	587 436,49	1 291 631,60
011 Charges à caractère général	186 775,11	334 136,49	520 911,60
012 Charges de personnel et frais assimilés	517 420,00	253 300,00	770 720,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	614 195,11	90 000,00	214 803,44	372 633,05
Dépenses de l'exercice	614 195,11	90 000,00	214 803,44	372 633,05
011 Charges à caractère général	96 775,11	90 000,00	214 803,44	119 333,05
012 Charges de personnel et frais assimilés	517 420,00	0,00	0,00	253 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	263 824,58	5 608 677,75	5 872 502,33
Dépenses de l'exercice	263 824,58	5 263 116,90	5 526 941,48
Non individualisées en opérations	263 824,58	924 131,90	1 187 956,48
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	30 000,00	30 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	83 824,58	0,00	83 824,58
16 Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	539 321,95	719 321,95
20 Immobilisations incorporelles	0,00	25 419,86	25 419,86
21 Immobilisations corporelles	0,00	123 090,09	123 090,09
23 Immobilisations en cours	0,00	195 300,00	195 300,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	11 000,00	11 000,00
N° Opérations	0,00	4 338 985,00	4 338 985,00
111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	0,00	96 035,00	96 035,00
123 AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL	0,00	4 242 950,00	4 242 950,00
Restes à réaliser - reports	0,00	345 560,85	345 560,85
Non individualisées en opérations	0,00	23 400,00	23 400,00
23 Immobilisations en cours	0,00	23 400,00	23 400,00
N° Opérations	0,00	322 160,85	322 160,85
111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	0,00	37 324,48	37 324,48
123 AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL	0,00	284 836,37	284 836,37
RECETTES TOTALES (2)	165 037,47	6 615 694,50	6 780 731,97
Recettes de l'exercice	165 037,47	5 973 400,74	6 138 438,21
Non affectées aux opérations	165 037,47	1 637 365,74	1 802 403,21
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	441 900,00	441 900,00
024 Produits de cessions	0,00	8 100,00	8 100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	165 037,47	0,00	165 037,47
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	585 318,54	585 318,54
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	602 047,20	602 047,20
Affectées aux opérations	0,00	4 336 035,00	4 336 035,00
111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	0,00	40 000,00	40 000,00
111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	0,00	96 035,00	96 035,00
123 AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	642 293,76	642 293,76

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
Non affectées aux opérations	0,00	642 293,76	642 293,76
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	642 293,76	642 293,76

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	5 515 507,75	93 170,00
Dépenses de l'exercice	5 169 946,90	93 170,00
Non individualisées en opérations	830 961,90	93 170,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	30 000,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	539 321,95	0,00
20 Immobilisations incorporelles	25 419,86	0,00
21 Immobilisations corporelles	56 920,09	66 170,00
23 Immobilisations en cours	168 300,00	27 000,00
27 Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00
N° Opérations	4 338 985,00	0,00
111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	96 035,00	0,00
123 AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL	4 242 950,00	0,00
Restes à réaliser - reports	345 560,85	0,00
Non individualisées en opérations	23 400,00	0,00
23 Immobilisations en cours	23 400,00	0,00
N° Opérations	322 160,85	0,00
111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	37 324,48	0,00
123 AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL	284 836,37	0,00
RECETTES TOTALES (2)	6 615 694,50	0,00
Recettes de l'exercice	5 973 400,74	0,00
Non affectées aux opérations	1 637 365,74	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	441 900,00	0,00
024 Produits de cessions	8 100,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
---------------------------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	585 318,54	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	602 047,20	0,00
Affectées aux opérations	4 336 035,00	0,00
111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	40 000,00	0,00
111 AP/CP CREATION CHAUFFERIE BOIS	96 035,00	0,00
123 AP/CP TRAVAUX POLE CULTUREL	4 200 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	642 293,76	0,00
Non affectées aux opérations	642 293,76	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	642 293,76	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 645,54	5 645,54
Dépenses de l'exercice	4 680,00	4 680,00
Non individualisées en opérations	4 680,00	4 680,00
20 Immobilisations incorporelles	4 400,00	4 400,00
21 Immobilisations corporelles	280,00	280,00
Restes à réaliser - reports	965,54	965,54
Non individualisées en opérations	965,54	965,54
21 Immobilisations corporelles	965,54	965,54

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
DEPENSES TOTALES (2)	5 645,54
Dépenses de l'exercice	4 680,00
Non individualisées en opérations	4 680,00
20 Immobilisations incorporelles	4 400,00
21 Immobilisations corporelles	280,00
Restes à réaliser - reports	965,54
Non individualisées en opérations	965,54
21 Immobilisations corporelles	965,54

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	153 178,00	20 401,60	173 579,60
Dépenses de l'exercice	152 818,00	20 401,60	173 219,60
Non individualisées en opérations	152 818,00	20 401,60	173 219,60
21 Immobilisations corporelles	32 818,00	20 401,60	53 219,60
23 Immobilisations en cours	120 000,00	0,00	120 000,00
Restes à réaliser - reports	360,00	0,00	360,00
Non individualisées en opérations	360,00	0,00	360,00
23 Immobilisations en cours	360,00	0,00	360,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)	135 318,00	17 860,00	20 401,60
Dépenses de l'exercice	135 318,00	17 500,00	20 401,60
Non individualisées en opérations	135 318,00	17 500,00	20 401,60
21 Immobilisations corporelles	15 318,00	17 500,00	20 401,60
23 Immobilisations en cours	120 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	360,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	360,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	360,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	503,95	20 110,00	20 613,95
Dépenses de l'exercice	451,70	20 110,00	20 561,70
Non individualisées en opérations	451,70	20 110,00	20 561,70
20 Immobilisations incorporelles	0,00	6 110,00	6 110,00
21 Immobilisations corporelles	451,70	14 000,00	14 451,70
Restes à réaliser - reports	52,25	0,00	52,25
Non individualisées en opérations	52,25	0,00	52,25
21 Immobilisations corporelles	52,25	0,00	52,25

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	311 Expression musicale, lyrique et	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	503,95	20 110,00
Dépenses de l'exercice	451,70	20 110,00
Non individualisées en opérations	451,70	20 110,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	6 110,00
21 Immobilisations corporelles	451,70	14 000,00
Restes à réaliser - reports	52,25	0,00
Non individualisées en opérations	52,25	0,00
21 Immobilisations corporelles	52,25	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	251,60	251,60
Dépenses de l'exercice	0,00	251,60	251,60
Non individualisées en opérations	0,00	251,60	251,60
21 Immobilisations corporelles	0,00	251,60	251,60

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 42
	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	251,60
Dépenses de l'exercice	251,60
Non individualisées en opérations	251,60
21 Immobilisations corporelles	251,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	8 716,21	8 716,21
Dépenses de l'exercice	5 300,00	5 300,00
Non individualisées en opérations	5 300,00	5 300,00
21 Immobilisations corporelles	5 300,00	5 300,00
Restes à réaliser - reports	3 416,21	3 416,21
Non individualisées en opérations	3 416,21	3 416,21
21 Immobilisations corporelles	3 416,21	3 416,21

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
DEPENSES TOTALES (2)	8 716,21
Dépenses de l'exercice	5 300,00
Non individualisées en opérations	5 300,00
21 Immobilisations corporelles	5 300,00
23 Immobilisations en cours	0,00
Restes à réaliser - reports	3 416,21
Non individualisées en opérations	3 416,21
21 Immobilisations corporelles	3 416,21

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	116 392,00	599 653,74	716 045,74
Dépenses de l'exercice	113 200,00	105 588,29	218 788,29
Non individualisées en opérations	113 200,00	105 588,29	218 788,29
21 Immobilisations corporelles	33 200,00	70 988,29	104 188,29
23 Immobilisations en cours	80 000,00	34 600,00	114 600,00
Restes à réaliser - reports	3 192,00	494 065,45	497 257,45
Non individualisées en opérations	3 192,00	494 065,45	497 257,45
20 Immobilisations incorporelles	0,00	2 021,76	2 021,76
21 Immobilisations corporelles	3 192,00	62 423,90	65 615,90
23 Immobilisations en cours	0,00	429 619,79	429 619,79
RECETTES TOTALES (2)	0,00	16 623,00	16 623,00
Recettes de l'exercice	0,00	16 623,00	16 623,00
Non affectées aux opérations	0,00	16 623,00	16 623,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	16 623,00	16 623,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	3 200,00	113 192,00	560 061,59	39 592,15
Dépenses de l'exercice	3 200,00	110 000,00	71 708,29	33 880,00
Non individualisées en opérations	3 200,00	110 000,00	71 708,29	33 880,00
21 Immobilisations corporelles	3 200,00	30 000,00	37 108,29	33 880,00
23 Immobilisations en cours	0,00	80 000,00	34 600,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	3 192,00	488 353,30	5 712,15
Non individualisées en opérations	0,00	3 192,00	488 353,30	5 712,15
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	2 021,76
21 Immobilisations corporelles	0,00	3 192,00	58 733,51	3 690,39
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	429 619,79	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	16 623,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	16 623,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	16 623,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	16 623,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 090 424,83									
1641 Emprunts en euros (total)					9 090 424,83									
MIN206637EUR021	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/12/2002		01/06/2004	500 000,00	F		3.86	3.91617		A	P	N	A-1
MIN207180EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/02/2005		01/05/2005	500 000,00	V	EURIBOR	2.3	2.42034		T	X	N	A-1
7497174/7578265	CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	23/12/2008		25/03/2009	1 766 700,00	F		4.85	4.85		T	P	N	A-1
	CAISSE EPARGNE ECUREUIL	06/12/2016		25/04/2017	759 661,46	F		0.61	0.62707		T	F	N	A-1
8810433/4796726	CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	02/12/2016		06/01/2018	1 064 063,37	F		1.05	1.0437		A	X	N	A-1
5209974/14505	CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	27/04/2017		06/03/2018	4 500 000,00	F		1.84	1.8808		T	C	N	A-1
Total général					9 090 424,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 366 371,28					186 864,53	94 310,88	0,00	13 197,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 366 371,28					186 864,53	94 310,88	0,00	13 197,24
MIN206637EUR021	N	0,00		45 877,11	0,42	F		3.91617	45 877,11	1 795,45	0,00	0,00
MIN207180EUR/02	N	0,00		100 000,04	3,08	V	EURIBOR	2.42034	49 576,50	1 052,97	0,00	194,88
7497174/7578265	N	0,00		1 471 143,81	20,92	F		4.85	41 468,81	70 603,83	0,00	1 155,65
	N	0,00		385 286,95	2,00	F		1.15549	0,00	4 176,98	0,00	849,55
8810433/4796726	N	0,00		1 064 063,37	24,00	F		1.0437	37 442,11	11 172,67	0,00	10 629,80
5209974/14505	N	0,00		300 000,00	23,92	F		1.8808	12 500,00	5 508,98	0,00	367,36
Total général		0,00		3 366 371,28					186 864,53	94 310,88	0,00	13 197,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 366 371,28					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			16/05/2011
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	10	
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	
Linéaire	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	10	
Linéaire	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	204122 Régions - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	
Linéaire	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	10	
Linéaire	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	204132 Départements - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	10	
Linéaire	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	10	
Linéaire	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	10	
Linéaire	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	10	
Linéaire	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	10	
Linéaire	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	10	
Linéaire	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	10	
Linéaire	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	10	
Linéaire	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	2041612 CDE - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	
Linéaire	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	10	
Linéaire	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			A3
Linéaire	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	10	
Linéaire	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	2041632 SPA - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	10	
Linéaire	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	
Linéaire	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	10	
Linéaire	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	10	
Linéaire	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	10	
Linéaire	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	10	
Linéaire	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	10	
Linéaire	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	3	
Linéaire	20422 Privé - Bâtiments et installations	3	
Linéaire	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	3	
Linéaire	Logiciel	2	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	16/05/2011
Linéaire	2031 Frais d'études	3	16/05/2011
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	16/05/2011
Linéaire	2033 Frais d'insertion	3	16/05/2011
Linéaire	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	3	16/05/2011
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatiqu	3	16/05/2011
Linéaire	Agencement et aménagement de bâtiment	15	16/05/2011
Linéaire	Appareil de levage	20	16/05/2011
Linéaire	Autre agencement et aménagement de terrains	17	16/05/2011
Linéaire	Batiment léger, abris	12	16/05/2011
Linéaire	camion	7	16/05/2011
Linéaire	Coffre fort	20	16/05/2011
Linéaire	Equipement des cuisines	10	16/05/2011
Linéaire	Equipement garages et ateliers	12	16/05/2011
Linéaire	Equipement sportif	10	16/05/2011
Linéaire	Installation de voirie	20	16/05/2011
Linéaire	Installation de voirie	20	16/05/2011
Linéaire	Installation électrique et téléphonique	15	16/05/2011
Linéaire	Installation et appareil de chauffage	10	16/05/2011
Linéaire	Matériel classique	5	16/05/2011
Linéaire	Mobilier	10	16/05/2011
Linéaire	Plantations	17	16/05/2011
Linéaire	Voiture	7	16/05/2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		832 146,53	832 146,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		718 321,95	718 321,95
1641	Emprunts en euros	718 321,95	718 321,95
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		113 824,58	113 824,58
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	83 824,58	83 824,58
020	Dépenses imprévues (investissement)	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	30 000,00	30 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	832 146,53	847 612,30	D001 0,00	1 679 758,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		995 037,47	III 995 037,47
Ressources propres externes de l'année (a)		380 000,00	380 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		615 037,47	615 037,47
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	1 084,58	1 084,58
28031	Amortissements des frais d'études	19 383,11	19 383,11
28033	Amortissement de frais d'insertion	619,13	619,13
28051	Concessions et droits similaires	24 115,71	24 115,71
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	959,93	959,93
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	4 449,11	4 449,11
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	19 763,46	19 763,46
28152	Installations de voirie	12 163,43	12 163,43
281561	Matériel roulant	240,66	240,66
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 211,97	5 211,97
281571	Matériel roulant	10 190,29	10 190,29
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 067,90	7 067,90
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	9 124,82	9 124,82
28182	Matériel de transport	370,00	370,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 560,94	12 560,94
28184	Mobilier	5 429,36	5 429,36
28188	Autres immobilisations corporelles	32 303,07	32 303,07
024	Produits de cessions	8 100,00	8 100,00
021	Virement de la section de fonctionnement	441 900,00	441 900,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	995 037,47	0,00	642 293,76	205 318,54	1 842 649,77

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 679 758,83
Ressources propres disponibles	IV	1 842 649,77
Solde	V = IV - II (6)	+ 162 890,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 041 775,43	1 143 376,90										62 484,26	75 728,67	
TIERS INCONNU	1991	P	28 RUE CAMILLE LEGRAND-40	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 918,27	2 900,49	5,17	A	V	5,8	V		5,8			102,02	441,04	
TIERS INCONNU	1992	P	RUELLE AUX FRUITS-39	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 254,06	3 444,51	9,33	A	F	5,8	F		5,8			226,47	270,04	
TIERS INCONNU	1993	P	IMMEUBLE GUERIN-41	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 050,22	33 295,72	10,00	A	F	5,8	F		5,8			2 075,51	2 307,16	
TIERS INCONNU	1993	P	6 RUE DU MAIL-42	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 567,96	6 944,70	10,25	A	F	5,8	F		5,8			349,52	481,22	
TIERS INCONNU	1993	P	RESIDENCE LA CLAIRIS-43	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	533 495,33	223 333,62	6,75	A	F	5,8	F		5,8			23 866,59	23 138,15	
TIERS INCONNU	1998	P	RUE DES 3 ROIS-44	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	176 572,55	99 092,89	11,17	A	F	4,8	F		4,8			5 712,35	6 376,29	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TIERS INCONNU	2000	P	7 RUE DES JUIFS-45	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 541,33	10 217,45	12,75	A	F	3,8	F	3,8				388,26	538,43	
TIERS INCONNU	2000	P	7 RUE DES JUIFS-46	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 667,29	22 110,35	12,75	A	F	4,3	F	4,3				950,74	1 122,59	
TIERS INCONNU	2000	P	6-8 RUE DES JUIFS-47	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 957,42	6 719,41	13,42	A	F	3,8	F	3,8				255,34	354,09	
TIERS INCONNU	2000	P	6-8 RUE DES JUIFS-48	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 320,40	38 828,14	13,42	A	F	3,55	F	3,55				1 669,61	1 971,40	
TIERS INCONNU	2000	P	RUE DE VILLENEUVE-49	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 667,08	39 405,00	13,58	A	F	3,55	F	3,55				1 694,41	1 952,26	
TIERS INCONNU	2000	P	30 RUE DE VILLENEUVE-50	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	126 341,89	88 443,59	16,00	A	F	4,3	F	4,3				3 803,07	3 370,49	
TIERS INCONNU	2000	P	32 RUE DE VILLENEUVE-51	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 444,84	68 818,77	16,50	A	F	4,3	F	4,3				2 959,20	2 434,31	
TIERS INCONNU	2001	P	RUE DE VILLENEUVE II-52	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 977,93	44 262,92	16,92	A	F	4,3	F	4,3				1 903,30	1 548,42	
TIERS INCONNU	2002	P	RUE MARECHAL LECLERC-53	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	293 464,36	79 402,45	3,25	A	F	4,2	F	4,2				3 334,90	18 642,86	
TIERS INCONNU	2005	P	LES GATINES-57	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	206 816,00	159 459,61	19,75	A	F	3,15	F	3,15				5 228,19	4 861,23	
TIERS INCONNU	2006	P	LES GATINES-58	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 341,00	77 724,70	37,67	A	F	3,15	F	3,15				3 031,26	272,08	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TIERS INCONNU	2006	P	LOIRET HABITAT - 4 PAVILLONS-59	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	193 377,50	138 972,58	16,83	A	F	3,55	F		3,55			4 933,52	5 646,61	
TOTAL GENERAL					2 041 775,43	1 143 376,90										62 484,26	75 728,67	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	4 304 467,01
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
111	1 840 126,27	0,00	1 840 126,27	1 768 811,25	96 035,00	0,00	0,00
123	5 348 053,02	0,00	5 348 053,02	372 418,92	4 242 950,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11	1	12	11,87	2	13,87
ATTACHE	A	0	0	0	0	1	1
REDACTEUR	B	2	1	3	2,87	1	3,87
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1RE CLASSE	B	2	0	2	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6	0	6	6	0	6
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL DE 1RE CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		20	1	21	20,71	4,94	25,65
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	15	1	16	15,71	0	15,71
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	0	0	0	0	1,71	1,71
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
AGENT DE MATRISE	C	3	0	3	3	0	3
AGENT DE MATRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	N	0	0	0	0	3,23	3,23
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	2	0	2
A.T.S.E.M PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SPORTIVE (g)		0	0	0	0	0,71	0,71
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2E CL	B	0	0	0	0	0	0
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2E CLASSE	N	0	0	0	0	0,71	0,71
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0	0	0	2,77	2,77
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1RE CLASSE	B	0	0	0	0	0	0
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	N	0	0	0	0	2,77	2,77
FILIERE ANIMATION (i)		0	0	0	0	1	1
ADJOINT D'ANIMATION	C	0	0	0	0	0	0

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT ANIMATION	N	0	0	0	0	1	1
FILIERE POLICE (j)		2	0	2	2	0	2
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1
GARDIEN-BRIGADIER	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		35	2	37	36,58	11,42	48

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
---------------------------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM		0,00	3-3-2	CDD
REDACTEUR	B	ADM		0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	TECH		0,00	3-2	CDD
ADJOINT ANIMATION	N	ANIM		0,00	3-2	CDD
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	N	CULT		0,00	3-3-1	CDI
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2E CLASSE	N	SP		0,00	3-3-1	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	N	TECH		0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	N	TECH		0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	N	TECH		0,00	3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	ACCROISSEMENT	CDD
ANIMATEUR	N	ANIM		0,00		Autres
AGENT RESTAURATION	N	TECH		0,00		Autres
AGENT TECHNIQUE	N	TECH		0,00		Autres
TOTAL GENERAL				0,00		

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
09/04/2018	ACPDA	ASSO ACPDA		400,00
09/04/2018	AFM TELETHON	AFM TELETHON		100,00
09/04/2018	AIR ET ESPACE	ASSO AIR ET ESPACE		1 200,00
09/04/2018	AMIS DE L ORGUE	AMIS DE L ORGUE		1 300,00
09/04/2018	ASS PAPILLONS BLANCS LT	ASS PAPILLONS BLANCS LT		250,00
09/04/2018	AVENIR DE COURTENAY	ASSO AVENIR DE COURTENAY		500,00
09/04/2018	AVENIR DE COURTENAY GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	AVENIR DE COURTENAY GYMNASTIQUE VOLONTAIRE		1 000,00
09/04/2018	AVENIR DE COURTENAY PETANQUE	AVENIR DE COURTENAY PETANQUE		2 000,00
09/04/2018	AVENIR DE COURTENAY SECTION ESCALADE	AVENIR DE COURTENAY SECTION ESCALADE		1 000,00
09/04/2018	AVENIR FOOTBALL DE COURTENAY	AVENIR FOOTBALL DE COURTENAY		5 000,00
09/04/2018	BADMINGTON LOISIRS	ASSO BADMINGTON LOISIRS		200,00
09/04/2018	BATIMENT CFA YONNE	BATIMENT CFA YONNE		95,00
09/04/2018	BILLARD CLUB DE COURTENAY	ASSO BILLARD CLUB DE COURTENAY		2 000,00
09/04/2018	CIFA AUXERRE	ASSO CIFA AUXERRE		100,00
09/04/2018	CLUB MODELISME CURTINIEN	CLUB MODELISME CURTINIEN		1 000,00
09/04/2018	COEUR D'ENFANT	COEUR D'ENFANT		300,00
09/04/2018	COLLEGE ARISTIDE BRUANT	COLLEGE ARISTIDE BRUANT		300,00
09/04/2018	COLLEGE ROBERT SCHUMAN	COLLEGE ROBERT SCHUMAN		40,00
09/04/2018	CONNEXION FM	CONNEXION FM		2 000,00
09/04/2018	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE MIXTE	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE MIXTE		5 000,00
09/04/2018	COURT AUTO MOTO PASSION	ASSO COURT AUTO MOTO PASSION		800,00
09/04/2018	COURTENAY JOUE - SECTION THEATRE	COURTENAY JOUE - SECTION THEATRE		1 000,00
09/04/2018	CREATITUDE	ASSO CREATITUDE		200,00
09/04/2018	EREA SIMONE VEIL	EREA SIMONE VEIL		120,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
09/04/2018	GROUPEMENT DES COMMERCANT COURTENAY	GROUPEMENT DES COMMERCANT COURTENAY		1 500,00
09/04/2018	JUDO CLUB COURTENAY	JUDO CLUB COURTENAY		2 000,00
09/04/2018	LES AINES DE COURTENAY	LES AINES DE COURTENAY		1 000,00
09/04/2018	LES ARCHERS CURTINIENS	ASSO LES ARCHERS CURTINIENS		500,00
09/04/2018	MFR GIEN	MFR GIEN		50,00
09/04/2018	MFR SEMUR EN AUXOIS	MFR SEMUR EN AUXOIS		50,00
09/04/2018	MOTO CLUB TROLL S	MOTO CLUB TROLL S		300,00
09/04/2018	MRJC LOIRET	MRJC LOIRET		50,00
09/04/2018	PARENTS D ELEVES ECOLE ELEMENTAIRE	ASSO PARENTS D ELEVES ECOLE ELEMENTAIRE		600,00
09/04/2018	PECHEURS DE LA CLERY	PECHEURS DE LA CLERY		600,00
09/04/2018	SECOURS CATHOLIQUE CHATEAU RENARD	SECOURS CATHOLIQUE CHATEAU RENARD		100,00
09/04/2018	TENNIS CLUB DE COURTENAY	TENNIS CLUB DE COURTENAY		1 000,00
09/04/2018	YOGA	ASSO YOGA		1 900,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COURTENAY - 45 - COMMUNE DE COURTENAY	BP 2018
---------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Courtenay, le 09/04/2018
Le Maire,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Courtenay, le 09/04/2018

Date de convocation : 29/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

BARBIER Philippe	
BEAUME Nathalie	
BOULAIS Martine	
BOURGOIN Ghislaine	
BRAULT GERARD Sabine	
BRUNDET Carole	
BUCHILLY Jennifer	
COMMERE Omer	
CONTESTABLE Dominique	
COUSTEIX René	
DEVILLE Serge	
DROUET Danielle	
DUFAY Daniel	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

FOLLET Philippe	
HUSSON Françoise	
LOURDEAU Christian	
MALLET Jacqueline	
MAUDRUX Annagaële	
MEJLISSI Taoufik	
PATARD Jean-Pascal	
PELIZZARI Patrice	
RAVARD Claude	
RODRIGUEZ Andrée	
ROGNON Isabelle	
SABLÉ Serge	
TISSERAND Francis	
TORRES Joseph	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Courtenay, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

- p.21 A1 - Présentation croisée par fonction
p.29 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement
p.37 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement
p.47 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.48 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
p.50 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.51 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
p.52 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
p.54 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
p.55 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
p.56 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
p.59 A4 - Etat des provisions
p.60 A5 - Etalement des provisions
p.61 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.62 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.63 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
p.64 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement
p.65 A8 - Etat des charges transférées
p.66 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p.67 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
p.70 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
p.71 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
p.72 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
p.73 B1.5 - Etat des autres engagements donnés
p.74 B1.6 - Etat des engagements reçus
p.75 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
p.76 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
p.77 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
p.78 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.79 C1 - Etat du personnel
p.83 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
p.85 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
p.86 C3.2 - Liste des établissements publics créés
p.87 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
p.88 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.89 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
p.90 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)